



Appel unitaire des organisations syndicales des retraités de la Vienne (CGT, FGRFP, FO, FSU)

## **Jeudi 10 mars 2016 : les retraités dans l'action !**

**Ce gouvernement, comme le précédent, est plus à l'écoute du patronat, des actionnaires que des retraités, des salariés. Notre pouvoir d'achat ne cesse de régresser. Cela fait maintenant 3 ans que nos pensions sont bloquées.**

**UNIS POUR DIRE :**

### **CELA SUFFIT, LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES NANTIS**

Le 1er octobre, plus de 100 000 pétitions ont été remises au Président de la République. Cela fait suite aux diverses initiatives unitaires menées dans tout le pays à l'appel d'organisations de retraités. D'année en année, les réformes Balladur, Juppé, aggravées par les différents gouvernements et le MEDEF, ont porté un sérieux coup aux retraités et aux futurs retraités.

#### **DES MESURES QUI FONT MAL**

- Allongement de la durée de cotisation de 37,5 années à 42 années pour bénéficier d'une retraite à taux plein,
- Salaire moyen de référence calculé sur les 25 meilleures années et non plus sur les 10 meilleures années,
- Revalorisation de la pension qui se fait à partir de l'évolution des prix et non plus à partir de l'évolution générale des salaires.

#### **DES MESURES FISCALES INJUSTES**

Le **pouvoir d'achat** est aussi amputé par le poids de mesures fiscales :

- la suppression de la demi-part fiscale aux parents isolés ou aux veufs et veuves ayant eu un enfant, mesure pour laquelle une éventuelle compensation sur 2 ans n'est pas satisfaisante,
- l'imposition de la majoration de 10% pour les retraités ayant élevé 3 enfants ;
- l'instauration de la CASA de 0,3 %...

Tout ceci a rendu imposables des retraité-e-s qui ne l'étaient pas, et a fait franchir à certains le seuil qui déclenche le paiement de la redevance TV, des impôts locaux, et qui suppriment des aides diverses...

#### **L'IMPOT LE PLUS INÉGALITAIRE**

La TVA, son augmentation sur certains produits, est bien l'impôt le plus injuste qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat de tous les retraités et proportionnellement encore plus sur les basses pensions. Les dépenses contraintes pèsent de plus en plus lourdement sur les petites pensions (pour les 20% de ménages aux revenus les plus faibles, les dépenses contraintes représentent 75% du budget

alors, qu'en moyenne, elles pèsent pour 36% des dépenses).

#### **FEMMES SALARIÉES, RETRAITÉES : LA DOUBLE PEINE**

Et les femmes sont très souvent les plus touchées. Elles gagnent toujours 27 % de moins que les hommes. Elles se retrouvent donc avec des pensions de retraites inférieures de 40% à celles des hommes. La pension moyenne des retraités est de 1 306 € bruts par mois (1 642€ pour les hommes, mais seulement 993€ pour les femmes).

#### **PAS TOUCHE AUX PENSIONS DE REVERSION**

Au nom de l'idée qu'aujourd'hui les femmes travaillent comme les hommes, certains osent déclarer que la pension de réversion n'aurait plus lieu d'être ! Les pensions de réversion concernent 4,4 millions de retraités mais 1,1 million n'ont que cette ressource.

#### **ON PEUT AUGMENTER LES PENSIONS : UN CHOIX POLITIQUE**

Les exonérations de cotisations sociales patronales coûtent 30 milliards d'euros par an à l'Etat et le CICE, le Pacte de Responsabilité aggravent encore la situation. Le Président de la République s'engage à alléger les charges des entreprises, donc 30 à 35 milliards d'euros supplémentaires qui seront pris sur les salaires et les pensions de retraites. Il a réaffirmé sa volonté de réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros en 2017 (18 milliards d'économies supplémentaires par an).

**Ces moyens financiers, offerts aux actionnaires, devraient plutôt servir l'investissement, l'emploi, la Sécurité Sociale, augmenter les pensions et les salaires.**

## LES RETRAITÉS DOIVENT ETRE RECONNUS

Depuis la mise en place de la dernière réforme de 2014, l'évolution des pensions est décidée par le gouvernement seul, sur la base d'un rapport du Comité de Suivi des Retraites au sein duquel ne siège aucune organisation de retraités.

Il n'existe aucun lieu, aucune instance qui permette aux retraités, au travers de leurs organisations, de négocier ou même simplement d'émettre un avis sur l'évolution des pensions. Les retraités qui sont 16,7 millions et qui représentent plus du quart de la population ne peuvent pas rester écartés de toute négociation ou consultation sur l'évolution de leur pension et des aides qui leur sont octroyées.

### NOUS EXIGEONS

- **Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires.**
- **L'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités.**
- **L'augmentation des pensions directes et de réversion pour les femmes et les hommes, l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités ; et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète.**
- **La mise en œuvre immédiate d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale.**
- **Le développement et le renforcement des Services Publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.**

### LE MECONTENTEMENT DES RETRAITÉS DOIT ETRE ENTENDU

## Jeudi 10 mars 2016 tous dans l'action

#### Matin (et dans la semaine):

Délégations auprès des Députés du département et du Président du conseil Départemental.

#### Après-midi :

14h00 : audience à la Préfecture à Poitiers

**14h30 : Rassemblement départemental  
devant la Préfecture de la Vienne.**

**SOYONS NOMBREUX, TOUT DEPEND DE NOUS**

**APPEL NATIONAL DES 9 ORGANISATIONS SYNDICALES**

